



CONSEIL DES AINES
Compte-rendu
de la réunion du 10 décembre 2015

28, rue Zuber - B. P. 7
68171 RIXHEIM CEDEX
Tél. : 03 89 64 59 59
Fax : 03 89 44 47 07

www.rixheim.fr

SERVICE SECRETARIAT GENERAL

Dossier suivi par : Christine VOGELE

Assistaient à la séance :

Mmes et MM. Roland ALLHEILLIG, Hélène BOLLI, Gilbert BOLLI, Michel DAGONET, Pierre DIETEMANN, Emile FATH, Jean-Michel FREYHEIT, Jean-Claude FUNFSCHILLING, Marie-Thérèse GISSINGER, Monique GOEPFERT, Marianne GREY, Denise HASSENFRTZ, Michèle KUHN, Denise LANG, Pierre LAVE, Lucienne LIEBY, Robert MORTZ, Jean-Paul NAAS, Monique RISS, Marie-Claire SCHNEIDER, Chantal SCHNEIDER, Paulette SCHREVELLE, Geneviève STUTZ, Maurice VEST, Lucien WETTEL, Pierre WURTZ, Maryse LOUIS et Romain SCHNEIDER.

Excusés : Dina KIEFFER, Christiane SPENLIHAUER, Marylène WENZINGER et Joëlle JACQUOT WERDERER.

Absente : Christiane PICCO.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Président M. Lucien WETTEL
2. Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 1^{er} octobre 2015
3. Présentation du film sur l'eau par M. Jean KIMMICH
4. Présentation du projet « camping-car » par M. Michel DAGONET.

En l'absence d'enregistrement, un relevé d'informations est proposé par MM. WETTEL et SCHNEIDER.

Point 1 de l'ordre du jour

Monsieur le Président ouvre la séance à 17 h 30, salue les personnes présentes et les remercie de leur participation.

Point 2 de l'ordre du jour

A la demande de M. Pierre DIETEMANN, le nom patronymique du médecin est MORITZ et non MAURICE, comme indiqué sous le point 2 de l'ordre du jour, après quoi le compte-rendu est approuvé.

Point 3 de l'ordre du jour

Avant de présenter le film sur l'eau, intitulé « LE CYCLE DE L'EAU » M. Jean KIMMICH souhaite la bienvenue aux membres du Conseil des Aînés et les remercie pour leur participation aux nombreuses manifestations (Téléthon, biodiversité, COP 21, maisons fleuries, etc...).

Il présente le « CYCLE DE L'EAU » de la Doller et explique l'importance de sa préservation et de sa fragilité. Le corps humain étant composé de 80 % d'eau, il est primordial d'assurer une bonne qualité de celle-ci pour préserver la santé de chacun d'entre nous.

La réputation de l'eau de Mulhouse n'est plus à faire, l'eau distribuée au robinet est naturellement pure, et ne subit aucun traitement systématique. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard, il résulte d'un engagement politique fort et d'une culture de l'exigence de la part de tous les agents du service des eaux sur un bassin versant maîtrisable.

Le service des eaux assure en régie depuis 1885, la production et la distribution de l'eau qui coule à vos robinets.

L'eau que vous buvez est puisée dans une nappe d'eau souterraine de 100 Mio de m³ située entre le Pont d'Aspach et Mulhouse. Elle est essentiellement alimentée par l'eau de la Doller et par l'infiltration des eaux de pluies.

C'est dans le massif du Ballon d'Alsace sur le ban communal de Dolleren à 933 m d'altitude et au lieu-dit Fennmatt que la Doller prend sa source. Au départ simple filet d'eau, elle descend dans la vallée de Masevaux, se charge de l'eau des précipitations de pluies et de neige qui ruissellent jusqu'aux différents cours d'eau qui l'alimentent et se transforment en torrent de montagne, son débit augmente fortement en hiver et au printemps lors de la fonte des neiges tombées sur les Vosges.

Afin de maintenir un débit minimum à la Doller et de compenser l'approvisionnement sur les périodes les plus sèches, un plan d'eau artificiel construit en 1982, le barrage de Michelbach permet d'accumuler 7,2 mio de m³ d'eau. Cette réserve d'eau se remplit en 1 mois et demi en période hivernale et au printemps, au moment de la fonte des neiges.

Au niveau d'Aspach, une partie de l'eau de la Doller s'infiltré et vient alimenter la nappe phréatique de même nom.

La couche de sable, de gravier et de cailloux qui peut atteindre 18 m filtre patiemment l'eau la débarrassant de toutes ses impuretés, petit à petit, gouttes après gouttes au rythme tranquille de 1 m 70 par jour.

Une politique de protection des zones de captages a été entreprise.

La gestion de l'ensemble des installations de production est supervisée dans une salle de contrôle.

La production annuelle du service des eaux est de 13 Mio de m³/an, et en moyenne 37 000 m³/j, soit approximativement 190 l / habitants. »

Plus d'une centaine d'agents du service veillent au quotidien, et pour certains 24h/24 et 7j/7 au maintien de l'alimentation permanente de toutes les communes desservies.

Le stockage de l'eau s'effectue dans 3 réservoirs principaux.

L'eau est distribuée aux usagers via un réseau de 820 km de conduites et 38 200 branchements.

Le service des eaux intervient en général 800 fois dans l'année.

La qualité de l'eau produite et distribuée est analysée plus de 650 fois par an par un laboratoire agréé.

Le service des eaux gère les contrats de près de 40 000 abonnés.

Pour boucler le cycle de l'eau, les eaux usées sont confiées au syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'agglomération Mulhousienne qui collecte les eaux usées et les traite avant de les rejeter dans leur milieu naturel.

63 000 m³ d'eaux usées sont traités chaque jour et dépollués à 95 % avant d'être rejetées dans le canal d'Alsace.

Questions / Réponses

- Pourquoi remarque t-on un dépôt de calcaire dans les casseroles ? → M. KIMMICH répond qu'il peut rester du calcaire provenant des canalisations entartrées.
- Pourquoi l'eau devient-elle rougeâtre ? → Si nécessaire, une purge peut être demandée au service des eaux après travaux.
- Quand est-il du 2^{ème} barrage ? → Ce projet est toujours d'actualité et en cours d'évaluation.
- Réhabilitation eau de la Hardt ? → M. KIMMICH répond qu'un travail est en cours avec le comité de pilotage de la mission de reconquête de la qualité de la ressource en eau Hardt-Sud ; certains phytosanitaires sont en baisse, d'autres apparaissent → Il faut travailler à réhabiliter cette source, la plus grande d'Europe, mais cela ne se fera qu'à moyen long terme.

Le Conseil des Aînés félicite M. Jean KIMMICH pour les différentes réponses aux questions.

Point 4 de l'ordre du jour

M. Michel DAGONET présente le projet camping-car qui se situera à côté de la Mairie. Mme Maryse LOUIS est chargée de demander au Directeur des Services Techniques une évaluation des travaux avant la rencontre avec M. le Maire.

Divers

- Intervention de M. FATH concernant la Ville Amie des Aînés après avoir reçu les comptes rendus de Mlle Alicia VANOVERFELDT.
- M. Olivier CHRISTOPHE, D.G.S., a reçu M. LAVE, après quoi un calendrier a été mis au point ensemble.
- Un pot d'amitié a été servi à l'issue de ce dernier Conseil des Aînés de l'année 2015.
- M. le Président adresse à l'ensemble du Conseil des Aînés ses souhaits de bonnes fêtes de fin d'année.

Fin de séance à 18 h 30